



INFORMATIONS PRECONTRACTUELLES DU CODE DE LA CONSOMMATION

3552

SFTE - Techniparc de la Bastidonne - Chemin de l'Aumône Vieille - CS 30650
13681 Aubagne Cedex
Tel : 0 820 807 808 - Fax. 04 91 35 65 21 - Email : laugil@laugil.com
391 953 023 RCS - TVA intracommunautaire FR 55 391 953 023 - APE 4673A - SAS - Capital : 73 937,77

REPRESENTANT: M. LISA HART SENEC
VENTE EN FOIRE 06.75930079

Le consommateur ne bénéficie pas d'un droit de rétractation pour un achat effectué dans une foire ou un salon

Nom : PATAUD Prénom : Céline
Adresse : 22 rue Prosper Nérinée
Code postal : 69330 Ville : MEYZIEU
Téléphone : [][][][][][][][][] Portable : 0777264742 E-mail : celine.itondo@sfr.fr
Fait le : 13/04/2025 à : Chassieu

Caractéristiques essentielles du bien : TRAITEMENT D'EAU

Suivant documentation ci-jointe présentée et remise ce jour indiqué ci-dessus avec le présent document

[illegible]

Délai de livraison du bien : 1 mai 2025

Modalités de livraison : le matériel commandé vous sera livré par notre propre société ou par l'un de ses sous-traitants

Modalités d'exécution du contrat : notre société, ou l'un de nos sous-traitants procédera à l'installation du matériel, à sa mise en service

Financement

Identité de l'établissement prêteur (nom et RCS) : BNA
 Montant du crédit : 2500
 Taux effectif global : 6,8 Taux nominal : 6,6
 Nombre de mois : En mensualités de : 25
 Nombre de jours avant première échéance : 180 JOUR

Modalités de paiement

- ☐ Par chèque
- ☐ En espèces
- ☐ Carte bancaire

Montant de l'acompte :

Le solde à la livraison :

Faite le : 31/04/2025

Signature du consommateur « je déclare et reconnais expressément avoir lu et accepté l'ensemble des informations énoncées devant et au dos de ce document ».

Latand

Ben pour accord



DEMANDE DE FINANCEMENT

Exemplaire Prêteur
À RENVoyer

N° de dossier de l'Emprunteur :

Souscrit auprès de **BNP Paribas Personal Finance**, ci-après dénommé le prêteur
Etablissement de crédit - SA au capital de 561 882 202 euros - 542 097 902 R.C.S Paris
Siège social : 1, boulevard Haussman - 75009 Paris.
N° ORIAS : 07 023 128 (www.orias.fr) - N° ADEME : FR200182_03KLJL

Le Vendeur ou le Prestataire de service :

Nom vendeur :

Numéro vendeur :

Nature juridique :

Capital social :

dont le siège social est :

SAS SFTE
techniparc de la bastidonne
chemin de l'aumône vieille
13681 AUBAGNE CEDEX
siret : 391 953 023 00044

Numéro Siren :

Ville RCS :

L'Emprunteur/L'Acheteur ci-après dénommé l'« Emprunteur » ou l'« Acheteur » :

Civilité, Nom, Prénoms :

Nom de jeune fille :

Né(e) le :

Adresse :

à :

Le Co-emprunteur

Civilité, Nom, Prénoms :

Nom de jeune fille :

Né(e) le :

Adresse :

à :

Les termes « Emprunteur » et « Acheteur » utilisés dans le présent document désignent aussi bien l'Emprunteur que le Co-emprunteur.

Description du (des) bien(s) ou de la (des) prestation(s) de services :

Le descriptif doit être suffisamment détaillé et doit correspondre à ce qui est indiqué dans le bon de commande ainsi que dans le contrat de crédit.

Le soussigné, en sa qualité de Vendeur ou de Prestataire de service, après avoir été informé par le Prêteur de l'acceptation du crédit dans le délai visé à l'article L. 312-52 du code de la consommation, certifie sous sa responsabilité :

- Que la livraison du bien à l'Acheteur et/ou la réalisation de la prestation de service a été réalisée conformément au contrat de vente conclu par ce dernier.
- Que l'offre de contrat de « crédit accessoire à une vente » a été signée par l'Emprunteur :
 - ☐ dans l'établissement du Vendeur ou du Prestataire de service ou en foire et salon.
 - Que dans le cadre d'une vente réalisée dans l'établissement du Vendeur ou du Prestataire de service l'Acheteur : ☐ a demandé ☐ n'a pas demandé à être livré immédiatement dans les conditions prévues aux articles L. 312-47 et R. 312-20 du Code de la consommation, ramenant le délai de rétractation à la date de livraison du bien et/ou de la réalisation de la prestation de service, lequel ne peut jamais être inférieur à 3 jours ou excéder 14 jours.
 - ☐ au domicile de l'Emprunteur ou dans tout autre lieu que l'établissement du Vendeur ou du Prestataire de service.
 - ☐ par une technique de communication à distance (en Vente à Distance).

- Que le montant du versement comptant a été intégralement versé par l'Acheteur.

En conséquence, le soussigné, en sa qualité de Vendeur ou de Prestataire de service :

- demande au Prêteur de procéder à la mise à disposition des fonds d'un montant de _____ euros au titre du contrat de crédit ci-dessus référencé.
- se reconnaît responsable et s'engage à rembourser le Prêteur, à sa première demande, à concurrence du montant total du financement et de toutes autres sommes stipulées au contrat de vente signé par l'Acheteur :
 - au cas où les stipulations ci-dessus n'auraient pas été respectées.
 - en cas d'inexactitude dans les informations mentionnées sur l'offre du contrat de vente ainsi que sur les présentes, ou tout autre document.

Le Vendeur ou le Prestataire de service

Fait à : _____

Date : ____ / ____ / ____

Signature du Vendeur

ou du Prestataire de service :

Cachet Commercial
SAS SFTE

techniparc de la bastidonne
chemin de l'aumône vieille
13681 AUBAGNE CEDEX
siret : 391 953 023 00044

ATTESTATION DE LIVRAISON

L'Emprunteur/Acheteur reconnaît en signant la présente attestation sans réserve :

- que la livraison du bien et/ou la fourniture de la prestation de service ci-dessus désigné(e) a été pleinement effectuée conformément au contrat principal de vente préalablement conclu avec le Vendeur ou le Prestataire de service ;
- que cette livraison ou fourniture est intervenue le :

Il reconnaît que conformément à l'article L. 312-48 du code de la consommation ses obligations au titre du contrat de « crédit accessoire à une vente » ci-dessus référencé prennent effet à compter de la livraison du bien ou de la fourniture de la prestation de service. En conséquence, il demande au Prêteur, par la signature de la présente attestation et en sa qualité d'Emprunteur, de procéder à la mise à disposition des fonds au titre dudit contrat de « crédit accessoire à une vente ».

Fait à : _____

Date : ____ / ____ / ____

Signature Emprunteur
et/ou Co-emprunteur :

NOM PATAUD PRENOM Celine
ADRESSE 22 rue Prosper Merimee
CP 69330 VILLE MEZIEU
TEL 0777264762 PORTABLE

MATERIEL

Type.....
Emplacement.....

TUYAUTERIE

- Nombre de mètres nécessaires :
- Ø Canalisations :
- Nature de la canalisation :

VIDANGE

- Endroit de la vidange :
- Distance en mètres :
- Nature de la canalisation :
- Pose d'un régulateur de pression si pression > 6 bars

ELECTRICITE

- La prise de courant existe-t-elle ? OUI NON
- Endroit pour se reprendre :
- Distance en mètres :

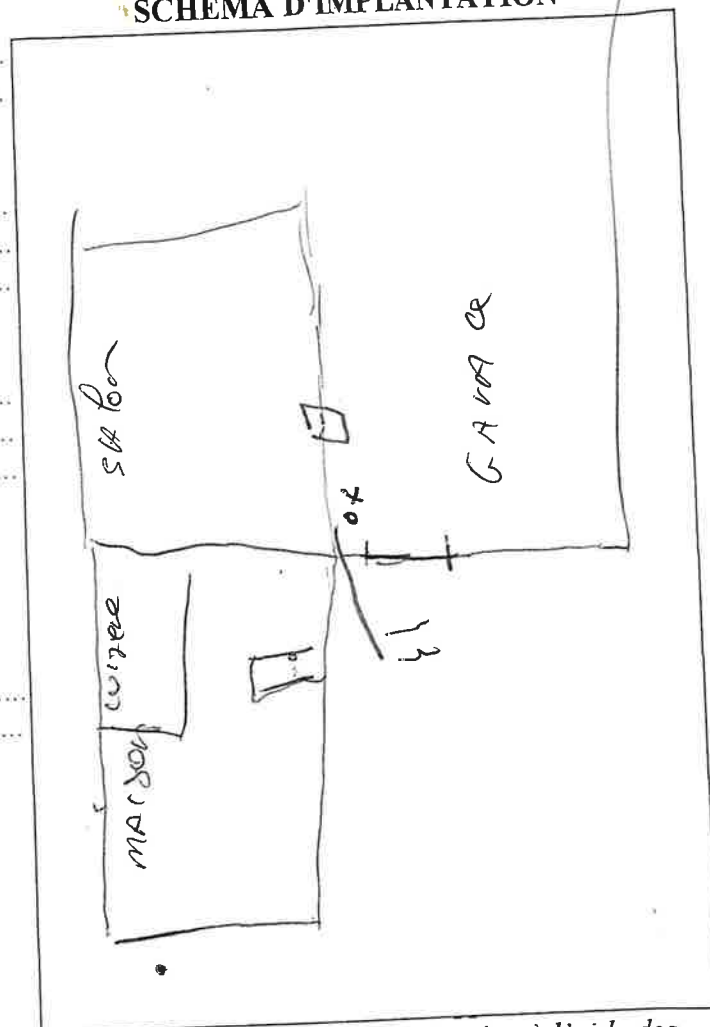
DONNEES TECHNIQUES

- TH eau ville :
- Pression d'alimentation :
- Mur à percer : OUI NON
- Nature du mur à percer :
- Epaisseur :
- Nature du sol :

COMMENTAIRE DE POSE :

ITINERAIRE :

SCHEMA D'IMPLANTATION



Faire figurer l'emplacement prévu à l'aide des symboles suivants :

Matériel : O

Branchement eau : x

Vidange : π

Prise de courant : ☼

Boîte de dérivation : □

Dérivation de jardin : T

J'atteste avoir donné les indications nécessaires à l'installation du matériel et je m'engage à ne pas faire changer l'appareil de place sauf surcoût de ma part.

NOM ET SIGNATURE :

Pataud

ATTESTATION SIMPLIFIÉE¹

① IDENTITÉ DU CLIENT OU DE SON REPRÉSENTANT :

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

② NATURE DES LOCAUX

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

- ☐ maison ou immeuble individuel ☐ immeuble collectif ☐ appartement individuel
☐ autre (précisez la nature du local à usage d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☐ un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de (.....) millièmes de l'immeuble

☐ un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse² : Commune : Code postal :

dont je suis : ☐ propriétaire ☐ locataire ☐ autre (précisez votre qualité) :

③ NATURE DES TRAVAUX

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :

- ☐ n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).
☐ n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :

Cocher les cases correspondant aux éléments affectés : ☐ planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ huisseries extérieures ☐ cloisons intérieures ☐ installations sanitaires et de plomberie ☐ installations électriques
☐ système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB : tous autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

- ☐ n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10 %.
☐ ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.

☐ J'atteste que les travaux visent à améliorer la qualité énergétique du logement et portent sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements dont la liste figure dans la notice (1 de l'article 200 quater du code général des impôts - CGI) et respectent les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par un arrêté du ministre du budget (article 18 bis de l'annexe IV au CGI).

☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5 %.

④ CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé au taux de :

- 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;
- 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à Lyon, le

Signature du client ou de son représentant :

Sataud

¹ Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative.
² Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre ①.